



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG 2026/10/19/2 portant sur

La demande de co-financement auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projets « MPE – Mon Projet d'Entreprise 2025 – 2029 » Cohorte 2027

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 19 octobre 2026*

PARTICIPANTS

Madame Muriel SORGIUS, Responsable de la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**.

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorière Adjointe, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau**.

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, BONNIN Olivier, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, HOELLARD Michèle, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédéric, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, **Membres Élus Titulaires**.

38 Membres participants, le quorum de 31 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Messieurs ALBISER Yves, ARIONE Christian, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, LEBRUN Sébastien, **Membres Associés**.

Mesdames et Messieurs BENMUSSA Thierry, BILLARD Philippe, DHOSTE Marie-Chantal, LEVI Jean-Pierre, RAPIOR Blaise, **Conseillers Techniques**.



ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**.
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**.

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**.

Madame LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membre du Bureau**.

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BUTEAU Nicolas, DEVEAU Laurent, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GUITTARD Cynthia, JASSET Marc, LAYLY Eric, MANE Jean, MARIN Christophe, MARIN Matthieu, MESSINA Aurélie, MOULARD Patrick, ROMERO Pierre, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires**.

Mesdames et Messieurs ALEMANNIO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GIBAUD Richard, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SANTONI Lisa, SERVANT Lionel, THEIS James, WELTER Christine, **Membres Associés**.

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, CERAGIOLI Geneviève, DIANOUX Benoît, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAURENTI Thomas, MANSI Théo, MANZI Nicolas, MESSIKA Cyril, MOURET Bernard, PUY Michel, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques**.



EXPOSE PREALABLE

Depuis 2019, le réseau des CCI de PACA fait partie des opérateurs de la Région Sud qui accompagnent les entreprises du territoire dans les différents cycles de vie de leurs entreprises à travers le dispositif « Mon Projet d'Entreprise ».

Dans le cadre du renouvellement de ce dispositif pour les années 2025 – 2029, le réseau des CCI de PACA a représenté sa candidature en 2024 et ainsi assuré la continuité de ses accompagnements sur le territoire régional.

Bien que la contractualisation 2025-2029 soit pluriannuelle, le réseau doit chaque année déposer une candidature annuelle auprès de la Région Sud. Cette candidature a pour objectif de présenter un bilan partiel de la cohorte en cours, de fixer les objectifs de la cohorte suivante et d'assurer son financement.

Ainsi, la CCI Nice Côte d'Azur, en tant que pilote du dispositif à l'échelle du réseau, est chargée de monter la candidature de la cohorte 2027 avec le soutien des 6 autres CCI et de la transmettre à la Région Sud. A ce titre, elle pilotera les accompagnements de la cohorte 2027 et s'assurera de la bonne réalisation des activités ainsi que de leur adéquation avec les attentes de la Région Sud.

Budget

Le budget de la cohorte 2027 est de **724 448 € TTC**. Le **budget de la CCINCA** est de **234 675 € TTC**.

Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

Co-financement du CR sud	486 543 € TTC
Autofinancement CCI de PACA	237 905 € TTC
<u>Dont auto-financement CCINCA</u>	<u>68 470 € TTC</u>
Budget global	724 448 € TTC

Les dépenses de l'opération seront prévues au budget rectifié 2026-2027 de la CCI Nice Côte d'Azur.

VUS

- L'article L.710-1 du Code de commerce ;
- Les articles 42 du Règlement intérieur de la CCINCA ;
- La délibération du Bureau n° B-D2024/10/07/3 du 7 octobre 2024 portant sur la demande de co-financement auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projets « MPE – Mon Projet d'Entreprise 2025 – 2029 » ;
- La délibération du Bureau n° B-D2025/10/28/1 des 27 et 28 octobre 2025 portant sur la demande de co-financement auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projets « MPE – Mon Projet d'Entreprise 2025 – 2029 » Cohorte 2026.



CONSIDERANT

- ✚ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ✚ Que le Bureau a déjà délibéré, en sa qualité d'Autorité délibérante déléguée sur le fondement de l'article 43, de l'article 73 et de l'annexe 9 du Règlement Intérieur de la CCINCA, sur ce projet en 2024 et en 2025 s'agissant d'un appel à projet pour la période 2025-2029 ;
- ✚ Que le projet « MPE - Mon Projet d'Entreprise » entre dans la stratégie de la Direction d'Appui aux Entreprises et territoires ;
- ✚ Que ce projet vise à :
 - 1) Poursuivre l'accompagnement des entrepreneurs en proposant des parcours adaptés aux besoins des entreprises et du territoire régional ;
 - 2) Confirmer le statut d'opérateur de proximité du réseau et participer au déploiement des politiques d'appui à l'entrepreneuriat sur le territoire.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **APPROUVENT le dépôt de la demande de co-financement** auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant de **486 543 € TTC** ;
- ▶ **VALIDENT les budgets** de l'opération tels que présentés en exposé préalable ;
- ▶ **AUTORISENT** le pilote du projet, **Le Directeur Appui aux Entreprises et Territoires de la CCINCA**, à agir en tant qu'interlocuteur référent auprès du service instructeur ;
- ▶ **AUTORISENT** le Président, le Directeur Général ou toute autre personne déléguée à signer tout document nécessaire au dépôt et à l'instruction du dossier en objet et, le cas échéant, la convention d'attribution de financements correspondante, ses éventuels avenants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits :	60	Nombre de déports	0
Nombre de participants au vote :	38 (<i>quorum : 31, atteint</i>)		
Nombre de votes exprimés :	31		

Abstention : 7	Contre : 0	Pour : 31
-----------------------	-------------------	------------------

Nice, le 19 octobre 2026

La Secrétaire

Jessica BOVIS

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO